AVENANT N°11
DIT ANNEXE AU CONTRAT
DE CONSORTIUM DE RECHERCHE DE L'ILE ADAM

ENTRE LES SOUSSIGNEES

Les signataires du Contrat de Consortium de Recherche de l'Ile Adam:

ALLIO	Thierry	SHISHEIDO
BARON	Xavier	BCRH
BOUCHET	Pierre	Génie des Lieux
CADIOT	Thierry	HSBC
CUGIER	Nicolas	Thales
FEIST	Brigitte	BNP Paribas Cardif
FICQUET	Benjamin	ICADE
GOUPIL DE BOUILLE	Frédéric	SNCF
LAROUSSE	Joel	SNCF
MONTEIL	Luc	Mott MacDonald
PALERO	Isabelle	EDF
PLATZER	Michel	MPConseil
RAJAUD	François	Fédération Française de Football

(Ci-après dénommée les « **Signataires du CRDIA** »)

d'une part,

ET

Madame Latifa HAKKOU, travaillant chez IPSEN dont le siège est situé au 65 quai Georges Gorse - 92100 Boulogne Billancourt, immatriculé au registre du commerce et des sociétés avec le numéro de Siret 419 835 290 00040 Et le code APE 70.10Z

(ci-après dénommée individuellement « **Candidat au CRDIA** »)

d'autre part

FDG TA SF SC LA JP PB LA NC

Les Signataires du CRDIA et le Candidat au Contrat de Consortium de Recherche de Ile Adam sont ci-après dénommés ensemble les "**Parties**" et individuellement "**Partie**".

ETANT PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

Par acte sous seing privé en date du 7 avril 2016,

- modifié le 29 décembre 2016,
- modifié le 3 février 2017 avec l'adhésion de Thierry MILLET société EDF, (Avenant 1)
- modifié le 12 septembre 2017 avec la sortie de Jean-Marie CORRIERE société No Trouble et l'adhésion de Corinne COLSON-LAFON Société Steam'O
- modifié le 25 avril 2018 avec l'adhésion de Luc MONTEIL, société Bolloré et Thierry CADIOT société HSBC (Avenant 2),
- modifié le 20 décembre 2018 avec l'adhésion de Gilles ALLARD, société Engie (Avenant 3)
- modifié le 12 septembre 2019 avec la sortie de Corinne COLSON-LAFON et l'adhésion de Frédéric GOUPIL DE BOUILLE, société SNCF(Avenant 4)
- modifié le 20 janvier 2020 avec l'adhésion de Jean-Paul VITRY et le changement d'employeur de Luc MONTEIL, société Mott MacDonald (Avenant 5)
- modifié le 9 avril 2021 avec l'adhésion de Joel LARROUSSE, société SNCF (Avenant 6)
- modifié le 22 septembre 2021 avec la sortie de Jean-Paul VITRY et l'adhésion de Michel PLATZER (Avenant 7)
- modifié le 13 mars 2022 avec la sortie de Gilles ALLARD et Thierry MILLET et l'adhésion de Thierry ALLIO (Groupe Prévoir) et Benjamin FICQUET, société ICADE (Avenant 8)
- modifié le 13 décembre 2022 avec l'adhésion de Brigitte FEIST, société BNP Paribas Cardif (Avenant 9)
- modifié le 15 février 2023 avec l'adhésion de Isabelle PALERO, société EDF, et François RAJAUD Fédération Française de Football

Les « Signataires du CRDIA » ont signé un Contrat de Consortium de Recherche de Ile Adam dont la finalité est dans la production de savoirs théoriques et professionnels, robustes conceptuellement et validés par l'expérimentation au profit d'un secteur d'activité émergent ; les services aux immeubles professionnels et aux occupants des espaces de travail (Services aux Environnements de Travail).

Ce Contrat est modifié par Avenant (Avenant n°11) le 10 Octobre 2023 et signé par l'ensemble des signataires du Contrat de Consortium

Cet engagement est résumé ainsi :

- Réunir des moyens significatifs par des investissements en temps, en compétences et/ou en argent, sur une durée minimale de trois années pour les besoins propres au Consortium
- Proposer des compétences et ouvrir des espaces d'observation et d'expérimentation au Consortium pour participer aux travaux de recherche ; accueillir des doctorants, des alternants, des stagiaires, des chercheurs.
- Concevoir et lancer et soutenir des missions de recherche intervention ou de conseil intégrant des démarches de capitalisation des acquis et de partage des connaissances au profit de l'ensemble de filière en cours de constitution.

- S'impliquer dans la gouvernance du Consortium (comité de Direction, Comité Opérationnel), participer à l'organisation de manifestations publiques, permettre et promouvoir la diffusion des résultats à l'échelle de la profession.

CECI EXPOSE LES PARTIES ONT CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 – OBJET

L'objet du présent Avenant est l'adhésion ou la démission du « candidat au CRDIA », intuitu personae selon les termes de l'Article 16 du Contrat de Consortium de Recherche de Ile Adam, érigeant son entreprise à la qualité de « Membre du CRDIA » et avec l'assentiment des signataires selon la procédure de cooptation telle que rappelée à l'article 3.

Par cet Avenant il est acté :

- De l'adhésion de Latifa HAKKOU

ARTICLE 2 – CONDITION PREALABLE

Le « candidat au CRDIA » atteste avoir pris connaissance du document « Contrat de Consortium de Recherche de l'Ile Adam » dont toutes les clauses demeures valides et inchangées et lui seront opposables à la date d'effet de la présente adhésion ; en outre, les Parties conviennent que la présente adhésion forme un tout indivisible avec le Contrat de Consortium de Recherche de l'Ile Adam » et l « Objet et Gouvernance du Consortium » auquel il se rattache.

ARTICLE 3 – PROCEDURE DE COOPTATION

L'entrée ou la démission d'un nouveau Signataire dans le Consortium est subordonnée à un accord unanime des membres du Comité de Pilotage.

.

ARTICLE 4 – DATE D'EFFET

Le présent avenant prendra effet à la date de signature.

Cette adhésion transforme le « candidat au CRDIA » et son entreprise (ou institution) au CRDIA en « Signataire du CRDIA » à la date d'effet.

ARTICLE 5 – DUREE

La signature de ce présent avenant vaut prorogation de la durée du Contrat de Consortium de l'Ile Adam et de son Avenant 11 pour une nouvelle période de 3 ans à compter de la date de signature conformément à l'article 4.

Fait en un (1) exemplaire original, le 10 Octobre 2023 , à Paris

Les Signataires du CRDIA

	Nom	Prénom	Société	Signature
1.	ALLIO	Thierry	SHISHEIDO	P/o
2.	BARON	Xavier	BCRH	
3.	BOUCHET	Pierre	Génie des Lieux	
4.	CADIOT	Thierry	HSBC	
5.	CUGIER	Nicolas	Thales	
6.	FEIST	Brigitte	BNP Paribas Cardif	P/o
7.	FICQUET	Benjamin	ICADE	P/o
8.	GOUPIL DE BOUILLE	Frédéric	SNCF	P/o
9.	HAKKOU	Latifa	IPSEN	
10.	LAROUSSE	Joel	SNCF	P/o
11.	MONTEIL	Luc	Mott MacDonald	
12.	PALERO	Isabelle	EDF	P/o
13.	PLATZER	Michel	MPConseil	
14.	RAJAUD	François	Fédération Française de Football	